

# **"L'OPTION EUROPE"**

**Analyse de la plausibilité**

**d'une association**

**Québec / Canada / Europe**

**Kimon Valaskakis**



**Gouvernement du Québec  
Ministère des Affaires  
intergouvernementales**



1978

# "L'OPTION EUROPE"

## Analyse de la plausibilité

## d'une association

## Québec / Canada / Europe

préparé pour le compte du

ministère des affaires intergouvernementales du québec

par: Kimon Valaskakis  
professeur-titulaire de Sciences économiques  
Université de Montréal

OCTOBRE 1978

Le texte n'engage que la  
responsabilité de l'auteur.

© Éditeur officiel du Québec, 1979  
Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en  
partie, réservés pour tous pays. Toute reproduction pour  
fins commerciales, par procédé mécanique ou électronique,  
y compris la microreproduction, est interdite sans l'autori-  
sation écrite de l'Éditeur officiel du Québec.

Dépôt légal – 1er trimestre 1979  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISBN 2-401-00007-0



## PREFACE

Ce document a été préparé à la demande du Ministère des Affaires intergouvernementales du Québec. Son objectif principal est d'examiner la plausibilité et les modalités d'une éventuelle "association" impliquant le Québec, le Canada anglophone et la Communauté économique européenne, qu'on peut désigner brièvement comme constituant "L'Option Europe". L'"association" pourrait prendre l'une des quatre formes suivantes:  
1) zone de libre-échange 2) union douanière 3) marché commun  
4) union économique (voir détails, chapitre 2).

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une série de travaux dont le but est d'éclairer les décideurs ainsi que le grand public en ce qui concerne les futurs possibles du Québec et du Canada tout entier. Elle ne préjuge aucunement d'une option constitutionnelle quelconque et ne reflète aucun a priori politique ex ante.

Je tiens à remercier Yves Masson, Judas Kessous et Johanne Lafortune pour leur concours en tant qu'assistants de recherche, et mademoiselle Marie Robert pour la dactylographie de ce texte.

K. Valaskakis  
Octobre 1978



"L'OPTION EUROPE"

ANALYSE DE LA PLAUSIBILITE D'UNE  
ASSOCIATION QUEBEC/CANADA/EUROPE

RESUME-SYNTHESE

par

Kimon Valaskakis

*Professeur titulaire de Sciences économiques  
Université de Montréal  
Directeur, Groupe GAMMA  
Université de Montréal/Université McGill*

Avec l'assistance de:

Yves Masson, Département des Sciences économiques, Université de Montréal  
(étudiant)

Judas Kessous, Département de Sciences économiques, Université de Montréal  
(étudiant)

Johanne Lafortune, Département des Sciences économiques, Université de Montréal  
(étudiante)

MONTREAL, OCTOBRE 1978

---

PREMIERE PARTIE: LA PROBLEMATIQUE

---

CHAPITRE 2

LA METHODOLOGIE

- 2.1 L'APPROCHE GENERALE
- 2.2 LES FORMES POTENTIELLES  
D'ASSOCIATION
- 2.3 L'IMPORTANCE DE L'HORIZON  
TEMPOREL
- 2.4 SELECTION EFFECTIVE DES  
SCENARIOS A ETUDIER
- 2.5 LES CRITERES D'EVALUATION  
DES SCENARIOS



## 2.1 L'APPROCHE GENERALE

Pour traiter les problèmes identifiés dans le dernier chapitre, deux approches distinctes sont possibles. La première privilégie le présent et le passé et peut être qualifiée d'historique. Elle implique une étude économétrique des flux commerciaux et factoriels entre le Québec/Canada, d'une part, et la C.E.E. de l'autre. Celle-ci aboutirait à une série de tendances chiffrées qui décriraient le présent et le passé mais non l'avenir, car elle n'admettrait pas de possibilités de changement structurel. Par contre, les résultats seraient exacts et connus. En fait, ce serait opter pour de bonnes réponses à de mauvaises questions. Les questions sont mauvaises car il ne s'agit pas de dresser le bilan des relations Canada/C.E.E., mais de parler de perspectives d'avenir.

La seconde approche est plus spéculative, se place carrément dans l'avenir et peut être qualifiée de prospective. Il s'agit en fait de la méthode des scénarios. Elle implique la construction de quelques scénarios alternatifs qui sont ensuite analysés et évalués. Il s'agit de réduire, même marginalement, la zone d'ignorance qu'est l'avenir dans le but d'aider le processus de décision. On sacrifie l'exactitude à la pertinence. En fait, on obtient des réponses incertaines et approximatives à de bonnes questions. Certes, l'idéal est d'obtenir de bonnes réponses à de bonnes questions mais, quand cet objectif n'est pas réalisable, le 'second-best' est, à notre avis, la seconde approche qui est, au moins, de poser les bonnes questions.

Dans le contexte actuel, la méthode des scénarios consiste à sélectionner quelques scénarios qui sont des formes d'association possibles entre le Québec/Canada et l'Europe et d'en évaluer les conséquences probables à l'aide d'une grille d'analyse explicite. On interprètera le terme "scénario" de la façon suivante. Il s'agit d'une situation hypothétique qui décrit un ensemble de relations ou d'événements réels ou imaginaires. La méthode des scénarios est surtout pédagogique. Elle enseigne la réflexion hypothétique et la considération d'alternatives variées.

Explicitons un peu plus maintenant l'éventail des scénarios plausibles et l'importance de l'horizon temporel de chacun d'eux.

## 2.2 LES FORMES POTENTIELLES D'ASSOCIATION

"L'Option Europe" peut prendre au moins douze formes différentes si l'on s'en tient à un choix de quatre types d'association possibles et de trois acteurs canadiens. La complexité des versions possibles de cette option découle de deux catégories de choix à faire. La première se rapporte au degré de rapprochement qu'on désire considérer. La seconde se rapporte aux acteurs qui seront inclus dans ce rapprochement. Le Tableau 1, en page suivante, illustre visuellement l'ensemble des choix que nous allons maintenant décrire.

### 2.2.1 LES QUATRE ASSOCIATIONS DE BASE

Les quatre degrés de rapprochement envisagés retenus sont les suivants:

#### 1. UNE ZONE DE LIBRE-ECHANGE

Celle-ci présuppose une élimination (partielle ou totale, sectorielle ou globale) de tarifs douaniers entre les participants sans influencer le niveau des tarifs vis-à-vis les pays tiers.

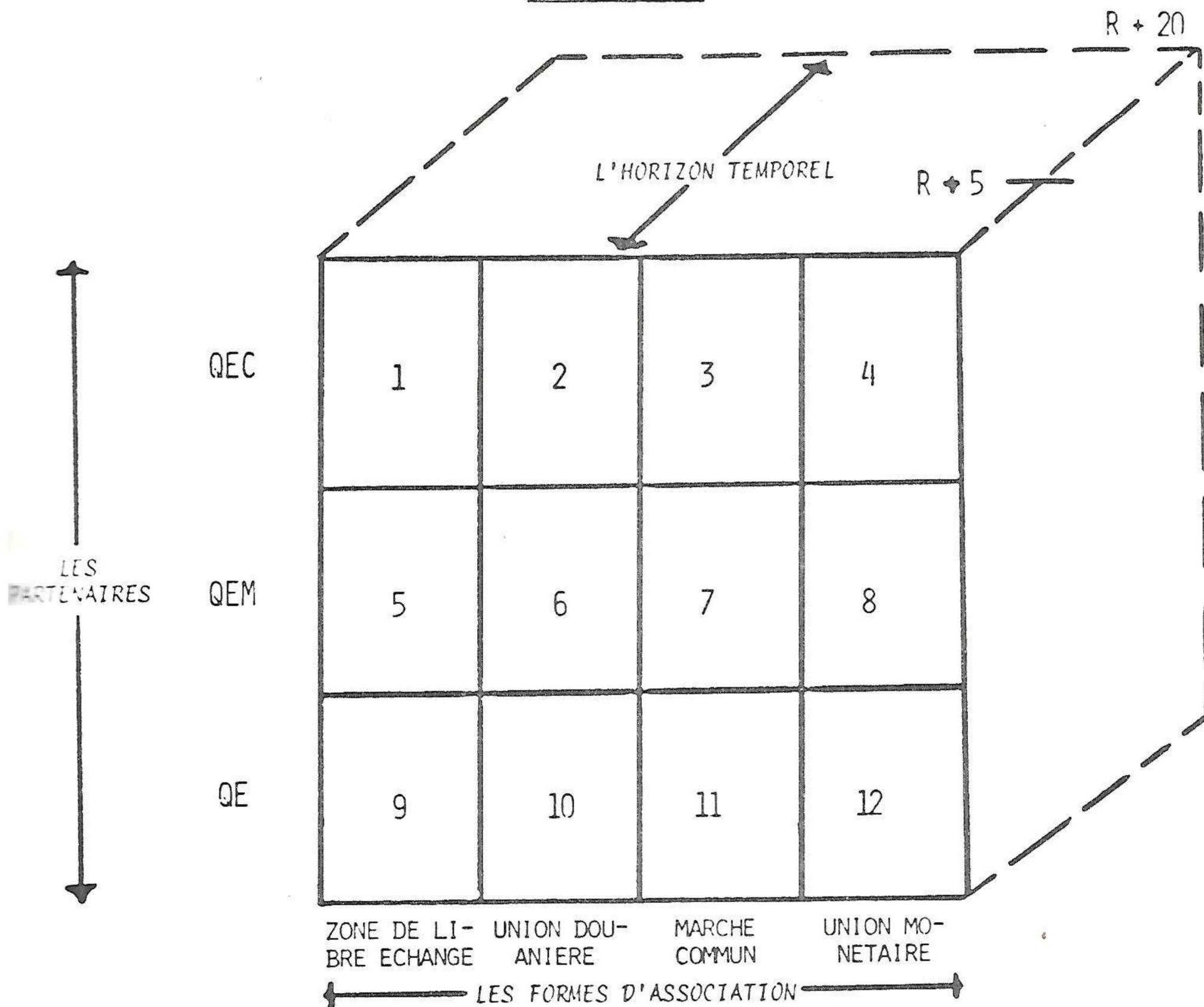
#### 2. UNE UNION DOUANIERE

Celle-ci se définit comme une zone de libre-échange assortie d'un tarif extérieur commun vis-à-vis les tiers. Il s'agit donc d'une intégration des politiques commerciales entre les participants.

#### 3. UN MARCHÉ COMMUN

Celui-ci suppose un libre mouvement de facteurs de production qui s'ajoute ou bien à la zone de libre-échange, qui suppose déjà un libre mouvement de produits finis, ou bien à l'union douanière.

TABLI AU 2.  
VISUALISATION  
DE LA  
PROBLI MATIQUE



<u>LES SCENARIOS POSSIBLES A CHAQUE HORIZON TEMPOREL</u>		
1. QEC (libre-échange)	5. QEM (libre-échange)	9. QE (libre-échange)
2. QEC (union douanière)	6. QEM (union douanière)	10. QE (union douanière)
3. QEC (marché commun)	7. QEM (marché commun)	11. QE (marché commun)
4. QEC (union monétaire)	8. QEM (union monétaire)	12. QE (union monétaire)

#### 4. UNE UNION ECONOMIQUE

Celle-ci suppose l'intégration, ou du moins l'harmonisation, des politiques économiques des participants. Elle peut être partielle ou totale. L'harmonisation ou l'intégration couvrirait l'un ou plusieurs des secteurs suivants:

- a) la politique commerciale (déjà intégrée dans le cas de l'union douanière);
- b) la politique monétaire (avec, ou bien une monnaie commune, ou bien un serpent monétaire, ou encore un très haut degré d'harmonisation dans les politiques d'intervention monétaire);
- c) la politique fiscale (types et taux d'imposition, types et taux de dépenses gouvernementales, etc.);
- d) la politique spatiale (subventions régionales, politiques d'expansion, etc.).

#### 2.2.2 LES ACTEURS EN PRESENCE

Une liste qui se voudrait complète des acteurs du secteur public ayant leur mot à dire concernant les modalités de l'Option Europe serait très longue. A la fin de ce rapport, au chapitre 7, nous faisons état de la complexité du problème des interlocuteurs. Pour l'instant, notons qu'au sein du Canada, trois acteurs sont facilement identifiables. Le premier acteur est le Québec (Q), qui est au centre de nos préoccupations. Ensuite, nous avons le Canada dans son ensemble (C) et les Provinces maritimes (et atlantiques) (M), qui ne sauraient être ignorées dans notre problématique. Théoriquement donc, pour chacun des types de rapprochement allant de la zone de libre-échange à l'union économique, il y a trois combinaisons plausibles (et plusieurs autres possibles, mais non plausibles). Ces trois combinaisons sont:

1. QE (Québec/Europe)
2. QEC (Québec/Europe/Canada)
3. QME (Québec/Maritimes/Europe, en supposant un éclatement du Canada suivant le départ du Québec).

Nous avons, par conséquent, déjà douze scénarios qui pourraient être étudiés.

### 2.3 L'IMPORTANCE DE L'HORIZON TEMPOREL

On ne devrait pas sous-estimer la pertinence de l'horizon temporel choisi, car celui-ci influence énormément à la fois la souhaitabilité et la plausibilité des scénarios.

Un horizon trop court favorise le statu quo et ne permet pas de nous libérer du présent. Un horizon trop éloigné, par contre, perd de son intérêt et devient très spéculatif. Nous avons donc choisi deux horizons temporels, l'un à moyen terme (5 ans) et l'autre à plus long terme (20 ans).

En supposant que l'année du référendum sur la souveraineté-association soit désignée par la lettre "R", notre premier horizon temporel pourrait être de 5 ans ( $R + 5$ ). Quelques changements sont envisageables dans cette période mais la configuration fondamentale de l'économie québéco-canadienne ne changera pas. A l'horizon  $R + 20$  par contre, les changements de structure deviennent beaucoup plus plausibles et des modifications importantes peuvent être envisagées.

En choisissant deux horizons temporels, on multiplie le nombre de scénarios par deux pour arriver au chiffre de 24. Il est clair qu'une analyse de 24 scénarios ne saurait être autre que très superficielle. C'est pourquoi nous devons opter pour une sélection pratique du nombre de choix possibles et approfondir certains scénarios au dépens d'autres.

## 2.4 SELECTION EFFECTIVE DES SCENARIOS A ETUDIER

Pour les besoins de cette étude, nous retiendrons trois scénarios de base seulement, tout en examinant quelques variantes de chacun de ceux-ci.

### 2.4.1 UN LIBRE-ECHANGE TRANSATLANTIQUE

incluant le Québec, le Canada (A), la C.E.E. et les Etats-Unis. Ce libre-échange se caractériserait par un mouvement plus ou moins libre des produits seulement à travers l'ensemble de l'économie atlantique. Il impliquerait l'allocation des ressources par la logique du marché et l'élimination progressive des barrières au commerce transatlantique et nord-américain.

L'intervention de l'Etat serait minimisée.

### 2.4.2 L'UNION DOUANIERE

incluant deux variantes de politique commerciale distinctes: par produits et par pays. Une variante serait une option Québec-Europe avec des barrières tarifaires communes contre le Canada (A) et les Etats-Unis. L'autre serait l'option Canada (A)/Québec/Europe et excluerait les Etats-Unis.

### 2.4.3 LE MARCHE COMMUN

caractérisé principalement par la libre mobilité des quatre facteurs de production: les ressources, le capital, le travail et la technologie. Ici aussi, on peut envisager des variantes. La première est très restrictive en ce qu'elle crée un marché commun Québec/Europe seulement. La seconde variante serait celle du Canada (A)/Québec/Europe, et la troisième, celle du Canada (A)/Québec/Europe/Etats-Unis. Cette dernière serait une version beaucoup plus poussée du scénario libre-échange.

Nous avons décidé par ailleurs de ne pas approfondir le scénario "union économique Québec/Canada/Europe" pour deux raisons. Tout d'abord, ce scénario impliquerait l'entrée pure et simple du Canada ou du Québec dans la C.E.E., option certes possible à long terme, mais peu plausible car elle exigerait une modification majeure du Traité de Rome. Deuxièmement, l'union économique impliquerait un degré d'harmonisation et d'intégration monétaire, fiscale et politique entre l'ensemble canadien et européen qui donnerait lieu à des problèmes très complexes. Une étude séparée sur une union économique Canada/Europe s'imposerait et on ne devrait pas inclure une version superficielle de cette option dans le contexte de l'étude présente, car celle-ci est surtout orientée vers le plausible et ne vise pas de faire l'inventaire exhaustif du possible.

Une remarque finale à faire dans ce contexte: rien n'empêche de combiner des éléments de chacun des scénarios dans le but de construire un scénario optimal synthétisant les aspects les plus prometteurs des scénarios particuliers. C'est d'ailleurs la démarche que nous avons adoptée en proposant un scénario optimal au Chapitre 6 de ce texte.

## 2.5 LES CRITERES D'ÉVALUATION DES SCENARIOS

La demande pour une option de politique extérieure est, comme la demande pour les facteurs de production, une demande dérivée. Elle est dérivée d'une série d'objectifs qui, ensemble, représentent la fonction d'utilité d'un pays. Par conséquent, le critère d'évaluation final d'une option extérieure sera son degré de compatibilité avec les finalités suprêmes de ce pays. Le Tableau 2 en page suivante est une tentative de comparaison des fonctions d'utilité probables du Québec et du Canada. Evidemment, aucun sondage ne sous-tend cette comparaison, qui est plus ou moins intuitive.

Il apparaît néanmoins que les objectifs du Québec et du Canada soient, en dernière analyse, assez semblables. Dans chacun des cas,

TABLEAU 2

COMPARAISON DES FONCTIONS D'UTILITE PROBABLES  
DU QUEBEC ET DU CANADA

QUEBEC	CANADA
<p><u>FONCTION GENERALE</u></p> <p><math>U_q = f(E, \pi, S, \alpha)</math></p> <p>U<sub>q</sub> = degré de bien-être des Québécois            E = ensemble de biens économiques            π = ensemble de biens politiques            S = ensemble de biens socio-culturels            α = panier d'autres biens</p>	<p><u>FONCTION GENERALE</u></p> <p><math>U_c = f(E, \pi, S, \alpha)</math></p> <p>U<sub>c</sub> = degré de bien-être des Canadiens            E = ensemble de biens économiques            π = ensemble de biens politiques            S = ensemble de biens socio-culturels            α = panier d'autres biens</p>
<p>"E" Biens économiques (Emploi, revenu par tête, etc.)</p>	<p>"E" Biens économiques (Emploi, revenu par tête, etc.)</p>
<p>"π" Réduction de la dépendance vis-à-vis du Canada anglais et des Etats-Unis</p>	<p>"π" Réduction de la dépendance vis-à-vis des Etats-Unis</p>
<p>"S" (1) Vivre en français (2) Préserver la culture québécoise</p>	<p>"S" Préserver l'identité canadienne</p>

nous avons un degré d'utilité ou de bien-être dépendant d'un ensemble de quatre types de biens. Tout d'abord, les biens économiques qui, dans les deux cas, se traduisent par un niveau satisfaisant d'emploi de ressources humaines, un revenu par tête adéquat et une diversité de biens de consommation. Les différences se situent plutôt au niveau politique et socio-culturel. Au niveau politique, la fonction d'utilité québécoise semble privilégier une réduction de la dépendance du Québec vis-à-vis du reste du Canada et des Etats-Unis. En ce qui concerne le Canada dans son ensemble, son objectif politique principal est la réduction de la dépendance seulement vis-à-vis des Etats-Unis.

Au niveau socio-culturel, la société québécoise veut d'abord défendre la langue française (Loi 101, etc.) et défendre la culture québécoise (Livre blanc sur la culture, etc.). Au niveau du Canada, l'objectif culturel par excellence est la préservation de l'identité canadienne.

Dans l'ensemble donc, les fonctions d'utilité canado-québécoises se ressemblent et reflètent des préoccupations assez convergentes, à l'exception de la préoccupation québécoise envers la défense de la langue française et de la culture québécoise, qui n'est pas réellement partagée par le Canada anglophone. Une option extérieure optimale mènerait à la réalisation, ou du moins serait compatible avec les objectifs mentionnés ci-dessus.

Nous pouvons traduire maintenant ces objectifs de politique générale en critères d'évaluation des scénarios. Nous distinguons à priori cinq critères normatifs et un critère de plausibilité, comme suit:

Critères normatifs et critère de plausibilité

1. Impact sur le niveau d'activités économiques au Québec (Canada)
2. Impact sur la modernisation de l'économie québécoise (canadienne)
3. Impact spatial (aménagement du territoire)
4. Impact sur la consommation de "biens politiques"
5. Impact sur la consommation de biens "socio-culturels"
6. Plausibilité générale du scénario.

Le premier critère concerne directement l'impact du scénario en question sur le niveau de l'activité économique au Québec et au Canada. En d'autres termes, dans quelle mesure cette option particulière va-t-elle mener à de nouvelles activités, manufacturières, agricoles ou tertiaires, au niveau du pays? Dans quelle mesure y aura-t-il substitution aux importations, élargissement du marché intérieur, etc.?

Le deuxième critère concerne l'impact du scénario sur le degré de modernisation de l'économie québécoise ou canadienne. Il s'agit ici de considérer les aspects technologiques dans un contexte un peu plus dynamique. Dans quelle mesure l'option en question prépare-t-elle l'économie québécoise ou canadienne au défi de concurrences étrangères qui se manifesteront dans les années à venir? L'économie nationale sera-t-elle modernisée par cette option ou, au contraire, retardée, en la condamnant à des techniques de production qui sont inefficaces à long terme?

Le troisième critère touche la question spatiale. Il s'agit de savoir dans quelle mesure l'option en question changera la configuration spatiale de l'activité économique au pays. Va-t-elle promouvoir l'expansion de certaines régions par rapport à d'autres? Va-t-elle provoquer l'essor de certaines villes, ou renforcer la position dominante d'autres, etc?

Le quatrième critère touche la question des biens politiques et, en particulier, celle de l'impact du scénario en question sur le degré de dépendance de l'économie nationale par rapport à l'environnement extérieur. Le scénario contribue-t-il à augmenter la vulnérabilité de l'économie, et de la nation canado-québécoise par rapport à la situation présente? Ou s'agit-il d'une amélioration par rapport au statu quo?

Le cinquième critère touche la question socio-culturelle et examine l'impact du scénario sur les objectifs de préservation de l'identité culturelle québécoise et canadienne. Enfin, le dernier critère se rapporte aux probabilités de réalisation du scénario en question. Un

scénario souhaitable, mais impossible, doit évidemment être relégué à l'utopie. On ne devra pas perdre de vue ce critère de plausibilité.

A partir donc de cette grille d'analyse des scénarios, nous allons, dans les pages qui suivent, examiner les conséquences probables de chacune des versions de l'Option Europe, toujours en considérant les deux horizons temporels, à savoir, l'horizon du moyen terme (5 ans) et celui du long terme (20 ans). Bien entendu, le bilan comparatif des scénarios (Chapitre 6) fera référence également aux coûts et avantages des scénarios étudiés par rapport au statu quo.

Achévé d'imprimer à  
Québec en janvier 1979, sur  
les presses du Service des impressions en régie  
du Bureau de l'Éditeur officiel  
du Québec





Éditeur officiel  
du Québec  
**Service des  
impressions  
en régie**

Février 1979